

CPE Fleur de soleil



J'alimente mon
uni-vert!

PROTOCOLE ET PROCÉDURES ALLERGIES ET INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES JUILLET 2013

Adopté par le conseil d'administration le 24 octobre 2013

2081 rue Lupien
Plessisville (Québec) G6L 5S8
Tél. : 819-362-6760
Fax: 819-362-1414
Courriel: cpefleurdesoleil@bellnet.ca

Introduction

Toutes les allergies ou intolérances alimentaires doivent être traitées consciencieusement afin de diminuer les risques tout en préservant le plaisir de manger. En CPE, l'intervention auprès des enfants allergiques doit être une responsabilité partagée par les parents et l'équipe de travail. Les meilleurs moyens d'éviter les réactions allergiques demeurent l'information et la communication des renseignements. De plus, il nous apparaît important de sécuriser par la même occasion les parents dont les enfants vivent avec des intolérances ou des allergies alimentaires.

Si l'enfant montre des signes d'allergie ou d'intolérance alimentaires, le personnel et les parents doivent s'informer mutuellement et obtenir un avis médical. L'intervention médicale a pour objet l'obtention d'un diagnostic précis, permettant de déterminer le type de réaction alimentaire, de découvrir le ou les allergènes à éviter et donc de déterminer la diète spéciale appropriée à l'enfant, ainsi que la médication requise dans le cas d'ingestion accidentelle d'un allergène.

La seule protection face aux allergies alimentaires est d'éviter tout contact avec l'allergène. C'est pour cette raison que le CPE met en place le protocole permettant d'encadrer l'alimentation offerte aux enfants. Ce protocole est rendu nécessaire en raison du grand nombre d'intervenantes qui côtoient de près ou de loin ces enfants. La vigilance est de mise de la part de toutes les intervenantes du CPE qui y trouveront des marches à suivre sécuritaires et des points précis à contrôler.

En plus de ce protocole, nous nous référons aux guides suivants :

- Protocole et procédures allergies et intolérances alimentaires en service de garde, le casse noisette, produit par *le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie et de l'Association québécoise des allergies alimentaires* ;
- Guide de gestion de service alimentaire en milieu de garde, Une sentinelle dans la cuisine, Le casse noisette.

1 DÉFINITIONS ET PROCÉDURES

PARTICULARITE ALIMENTAIRE

On entend ici par particularité alimentaire, un choix émanant d'un goût particulier, ou encore d'un régime alimentaire qui a fait l'objet d'une entente entre le service de garde et le parent.

À titre d'exemple il pourrait s'agir d'un enfant végétarien.

INTOLERANCE ALIMENTAIRE

Une intolérance alimentaire est l'incapacité de supporter un aliment en quantité tolérée par les autres individus. L'intolérance ne met pas en cause le système immunitaire et, généralement, de petites quantités peuvent être tolérées sans problème. Elle affecte généralement le système digestif (par exemple : mauvaise digestion du lactose du lait). La sévérité des symptômes dépend de la quantité d'aliments ingérés.

Certains signes peuvent indiquer qu'un enfant ne tolère pas un nouvel aliment : gaz, coliques, vomissements, selles trop liquides ou diarrhées, constipation.

Il est toutefois important d'obtenir un diagnostic médical plutôt que de conclure soi-même à l'intolérance. L'aliment doit donc être réduit ou éliminé de la diète en fonction des recommandations du médecin. Si c'est le lait qui n'est pas toléré, il doit nécessairement être remplacé puisqu'il revêt une importance primordiale dans l'alimentation de l'enfant au cours des premières années de sa vie.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

L'allergie est une réaction d'hypersensibilité, mettant en cause le système immunitaire, à une substance qui est inoffensive pour la plupart des individus. C'est une réaction immédiate (rapide après l'ingestion de l'aliment) ou retardée. Elle a lieu même en présence d'une très petite quantité.

Il existe différents types d'allergies et ce ne sont pas toutes les allergies qui provoquent l'anaphylaxie (réaction allergique grave). Par exemple, les allergies rencontrées lors de l'inhalation de moisissures, de poils d'animaux, de poussières et de pollens peuvent provoquer une rhinite ou de l'asthme, mais

ne devraient pas mettre la vie en danger si elles sont traitées rapidement. Certaines réactions d'hypersensibilité du système immunitaire causées par la consommation d'un aliment ne sont pas non plus à risque d'anaphylaxie. C'est le cas de la maladie coeliaque (souvent appelée l'intolérance au gluten) et de certaines autres réactions retardées du système immunitaire (entéropathie, hypersensibilité non IgE, etc.), de certains types d'eczéma et du syndrome pollen-aliment.

Le temps de réaction d'une allergie est très variable; le temps qu'il met à apparaître et à disparaître, son intensité et ses symptômes varient d'une personne à l'autre et d'une réaction à l'autre.

Puisqu'il n'est pas toujours facile de déterminer la gravité d'une réaction allergique seulement par l'observation des symptômes, la meilleure façon de réagir est de suivre le plan d'urgence prévu par le médecin qui connaît le type d'allergie de l'enfant et qui prescrit la médication en conséquence. Dès l'apparition des symptômes typiques de l'allergie alimentaire, le plan d'action prévu est mis en branle.

ALLERGIES AVEC REACTION ANAPHYLACTIQUE

Réaction allergique grave qui évolue rapidement et peut provoquer des symptômes à plusieurs endroits sur le corps et dans l'organisme (réaction généralisée). Cette réaction peut évoluer vers des difficultés respiratoires et de circulation sanguine. Elle peut mettre la vie en danger et nécessite une intervention urgente.

CHOQUE ANAPHYLACTIQUE

Réaction allergique grave qui implique une chute de la tension artérielle et la perte de connaissance. Le choc anaphylactique peut mener au décès en l'absence de traitement.

La réaction peut être soudaine et amener des conséquences graves, voire mettre la vie en danger. Cette violente réaction s'appelle l'anaphylaxie. Le choc anaphylactique est un état extrême où la circulation sanguine ne se fait plus adéquatement.

Plusieurs signes sonnent l'alarme de la réaction sévère ou de l'anaphylaxie, mais il est essentiel de comprendre que l'apparition de n'importe lequel de ces signes ou symptômes doit être pris en considération. D'ailleurs, les symptômes ne se présentent pas toujours dans le même ordre, ne sont pas tous nécessairement présents et peuvent s'associer en plusieurs combinaisons. Il peut suffire de quelques minutes entre l'apparition des premiers symptômes et une réaction fatale si celle-ci n'est pas traitée immédiatement. De plus, même si les symptômes disparaissent après un premier traitement, ils peuvent réapparaître plusieurs heures après l'exposition à la substance allergène.

C'est pourquoi, dès le premier symptôme, l'éducatrice ou l'adulte responsable doit :

1. Administrer la médication,
2. Faire appeler l'ambulance pour que l'enfant soit immédiatement transporté à l'hôpital,
3. Appeler les parents.

Les aliments qui entraînent le plus souvent une réaction allergique grave sont les suivants :

- Le lait de vache et les produits laitiers;
- Les œufs;
- Les arachides et le beurre d'arachide;
- Les noix;
- Le poisson, les crustacés et les mollusques;
- Le soya, le sésame, le blé et les sulfites.

Symptôme d'allergie ou d'anaphylaxie à surveiller :

La peau : démangeaison, sensation de chaleur et rougeur, urticaire, enflure;

Les yeux : démangeaison, rougeur, larmoiement, enflure;

Le nez : écoulement, éternuements, démangeaison, congestion;

La gorge : démangeaison, enflure, serrement, difficulté à avaler, modification de la voix, voix rauque;

Les poumons : toux, respiration bruyante et rapide et difficile, sifflements, essoufflement, douleur ou serrement à la poitrine;

Le cœur et la circulation : couleur pâle ou bleutée, perte de connaissance, étourdissement, vertige;

Le système digestif : nausée, vomissements, douleurs ou crampes, diarrhée;

Autres : crampes utérines chez la femme, mal de tête, anxiété, peur de mourir de façon imminente, sentiment de détresse.

Le personnel de direction du service de garde doit assurer un traitement efficace des données inscrites au dossier de l'enfant concernant la santé, les allergies et les intolérances.

Des précautions particulières doivent être prises pour identifier les cas d'allergies et d'intolérances, et ce, à toutes les étapes et à tous les niveaux :

- Avec les parents et le personnel
- Avec tout le personnel de l'installation
- Avec la responsable alimentaire

- Avec le personnel éducateur lors de remplacement
- En affichant aux endroits stratégiques (salle multi, locaux, cuisine et salle de pause) la photo et la description des restrictions et des réactions possibles.

Le service de garde doit toujours tenir compte des allergies alimentaires dans la préparation des repas et des collations, dans les activités spéciales et les sorties, si un enfant allergique lui est confié. Les routines doivent être strictement respectées.

Il est possible, dans certains cas, aux parents d'apporter tous les repas et les collations de leur enfant allergique lorsque celui-ci réagit à plusieurs allergènes ou a un allergène offert fréquemment dans leur menu. Si cette option est privilégiée par le parent, il doit prendre une entente avec la direction, quant à la procédure à suivre. Le service de garde doit alors faire un suivi de tous les aliments apportés au service de garde dans l'étiquetage de ces aliments, pour éviter de contaminer d'autres enfants allergiques. Si le parent utilise une boîte à lunch, celle-ci doit être identifiée au nom de l'enfant et utilisée pour tous les repas.

2 Rôles et responsabilités

RESPONSABILITES DU SERVICE ALIMENTAIRE

- Proposer des menus qui tiennent compte des exigences alimentaires des enfants avec restrictions alimentaires et effectuer l'achat des aliments en conséquence.
- Cuisiner et préparer les aliments en évitant la contamination et en sachant contrôler les allergènes.
- Dresser, mettre à jour et connaître la liste des aliments interdits au service de garde.
- Avec le code de couleur adopté par le service de garde, identifier sur le menu affiché les repas qui comportent des allergènes reconnus dans le groupe ou le service de garde.
- Systématiser les mesures d'hygiène, soit le lavage des mains entre chaque manipulation, le nettoyage et la désinfection régulière des surfaces de travail et toutes autres mesures nécessaires.
- S'assurer que les photos et les particularités (mise à jour) de chaque enfant avec restrictions alimentaires soient affichées bien à la vue dans la cuisine.
- Utiliser et identifier des ustensiles et de la vaisselle uniquement pour l'enfant allergique (couvert de couleur jaune).
- Préparer des aliments pour les enfants allergiques avant le repas des autres enfants.
- Collaborer avec les parents pour l'élaboration des menus. C'est à l'occasion de la première rencontre avec le parent que le menu initial devrait être discuté et les repas spéciaux nécessaires, identifiés.
- Aux collations et au dîner, assurer le transport du lait et de la nourriture dans le local où se trouve l'enfant en évitant la contamination par des allergènes et procéder avec l'éducatrice à une vérification des aliments contenus dans la nourriture. Cette étape de vérification peut être remplacée par d'autres moyens de communication.
- Connaître les sources d'allergènes cachés (liste disponible dans le guide du service alimentaire du Casse-Noisette).
- Faire un suivi auprès des fournisseurs quant aux allergies et à la contamination du produit et des aliments.

RESPONSABILITES DE L'EDUCATRICE

- Connaître les signes et symptômes d'une réaction allergique, connaître et savoir appliquer le protocole mis en place et être en mesure d'administrer les traitements adéquats;
- En cas de doute lors d'un repas ou d'une activité, vérifier deux fois plutôt qu'une les aliments contenus dans la nourriture de l'enfant allergique avec la responsable de l'alimentation;
- Lors de l'absence de l'éducatrice régulière de l'enfant, s'assurer de la mise en place et de l'application des mesures à prendre auprès de la remplaçante en transmettant, entre autres, toutes l'information nécessaire relative aux allergies alimentaires qu'il y a dans le groupe ainsi qu'au déroulement de la journée;
- Surveiller et vérifier les dates de péremption des auto-injecteurs afin d'avertir les parents d'un remplacement prochain;
- Voir à la propreté du local et des enfants après les repas et collations;
- Choisir des aliments ou des contenants de nourriture sûrs pour les activités de bricolage ou de cuisine (éviter au besoin les œufs de Pâques, pâtes alimentaires avec œufs, peinture avec du Jell-O, crayons de cire avec soya, etc.);
- Sensibiliser l'ensemble des enfants du groupe aux allergies alimentaires et à l'importance de n'échanger entre eux ni nourriture ni ustensiles;
- Privilégier les récompenses non alimentaires et n'offrir aux enfants allergiques que des aliments de plateau qui est identifié à leur nom;
- Vérifier le contenu de toute huile ou crème solaire, de tout savon ou autre produit d'hygiène qui peuvent contenir noix, œufs, amande, lait, etc.

RESPONSABILITES DES PARENTS

- Fournir une liste des allergies connues et des symptômes s'y rattachant;
- Obtenir du médecin traitant et remettre au service de garde la (les) prescription (s) nécessaire, ainsi que toutes autres informations utiles afin de démontrer le sérieux de l'allergie ou de l'intolérance;
- Remplir tous les documents requis par le service de garde et fournir le matériel nécessaire (médicament, auto-injecteur, etc.);
- Fournir une autorisation de traitement signée par le ou les parents datée du début de son entrée au service de garde;
- Par écrit, tenir la direction au courant de l'évolution des intolérances ou des allergies chez l'enfant et l'avertir de tout changement dans le dossier médical de l'enfant, dès qu'il se produit;
- Informer la direction lorsqu'il pense que le protocole du service de garde n'est pas appliqué correctement par un membre du personnel;
- Partager ses suggestions afin d'améliorer le protocole en place;
- Encourager la tenue d'une réunion avec l'enfant et le personnel du service de garde qui pourrait avoir à intervenir lors d'une réaction allergique, c'est-à-dire les éducatrices, le personnel administratif et la responsable de l'alimentation;
- Collaborer avec la responsable de l'alimentation pour l'élaboration de menus en suggérant ou en fournissant une liste de produits alimentaires utilisés par l'enfant ainsi que diverses recettes expérimentées par l'enfant;
- Vérifier les aliments du menu afin de s'assurer que ces aliments ont déjà été introduits dans l'alimentation de l'enfant;
- Avertir le service de garde lors de l'introduction d'un nouvel aliment et des réactions, le cas échéant;
- Lors d'un changement de groupe, s'assurer que l'éducatrice (accompagnées de l'enfant allergique, en fonction de l'âge) informe tous les autres enfants du groupe des restrictions alimentaires nécessaires et des allergies de l'enfant;
- Lors des activités spéciales au service de garde, décider si l'enfant participera ou non à celles-ci;
- Lorsque l'enfant allergique est absent du service de garde (vacances, maladies, etc.), aviser la direction, l'éducatrice et la responsable alimentaire pour faciliter la planification du repas et des collations.

RESPONSABILITES DU SERVICE DE GARDE (DIRECTION)

- Voir à l'application des mesures qui ont été adoptées et de s'assurer que chaque intervenant joue le rôle qui lui a été conféré pour la protection des enfants : responsable alimentaire, éducatrices, remplaçantes, parent, autres employés;
- Rechercher, se procurer, diffuser et rendre disponible toute documentation pertinente qu'il pourra obtenir auprès des organismes spécialisés ou de référence en matière d'alimentation, d'allergies et d'intolérances;
- Voir à ce que les informations en lien avec la santé des enfants et les allergies alimentaires soient à jour pour tous les membres du personnel;
- Rassurer les parents de l'enfant allergique que toutes les mesures préventives seront appliquées;
- S'assurer de la mise à jour des listes d'enfants allergiques et ayant des restrictions alimentaires;
- S'assurer que tous les formulaires d'informations portant sur l'enfant allergique soient remplis, transmis à l'éducatrice lors d'un changement de groupe et régulièrement mis à jour;
- Prévenir les parents lors d'une nouvelle réaction de l'enfant allergique même si celle-ci fait référence à une intolérance;
- Si nécessaire, lors d'un remplacement de l'éducatrice titulaire, s'assurer de la présence, de la proximité ou du soutien d'une éducatrice permanente.

RESPONSABILITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- S'assurer qu'au sein du service de garde soit mise en œuvre une démarche collective qui conduit à la production d'un protocole sur les allergies et les intolérances alimentaires;
- Procéder, conjointement avec l'équipe du service de garde, à l'adoption de ce protocole;
- S'assurer de l'application effective du protocole et de sa mise à jour, le cas échéant;

3 FORMULAIRE À COMPLÉTER

- Fiche nominale de l'enfant avec restrictions alimentaires
- Certificat médical : Réactions alimentaires
- Formulaire d'autorisation pour l'administration des médicaments



FICHE NOMINALE DE L'ENFANT AVEC RESTRICTIONS ALIMENTAIRES

Une version personnalisée de ce document sera affichée dans la cuisine, dans le local de l'enfant ou la salle de bain (où l'on retrouve la pharmacie), où l'enfant mange (chariot ou salle à manger) et à tout autre endroit jugé opportun par le personnel.

Nom de l'enfant : _____

Éducatrice titulaire : _____

Groupe : _____

PHOTO

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

- Allergique à : _____
- Intolérant à : _____
- Asthme (personne plus à risque lors d'allergie)
- Médication (voir plus bas)

ALIMENTS À ÉVITER LORS D'ALLERGIE ALIMENTAIRE

LES 9 PRINCIPAUX ALLERGÈNES

Éviter toute trace des aliments suivants (cochez)	Sources possibles
<input type="checkbox"/> Arachide <input type="checkbox"/> Noix <input type="checkbox"/> Lait <input type="checkbox"/> Œuf <input type="checkbox"/> Soja <input type="checkbox"/> Blé <input type="checkbox"/> Sésame <input type="checkbox"/> Poisson <input type="checkbox"/> Crustacés <input type="checkbox"/> Mollusques <input type="checkbox"/> Sulfites <input type="checkbox"/> Autres (Compléter la section « Autres allergènes »)	

AUTRES ALLERGÈNES

Pour tout aliment autre que les 9 principaux allergènes, compléter le tableau suivant :

Allergène : _____

Autres noms utilisés pour cet allergène dans le commerce (retrouvés dans les listes d'ingrédients)

Dans quoi le retrouve-t-on régulièrement?

Dans quoi le retrouve-t-on caché?

Par quoi le remplacer?

Notes :

SYMPTÔMES À SURVEILLER (COCHEZ)

- La peau** – démangeaison, sensation de chaleur et rougeur, urticaire, enflure;
- Les yeux** – démangeaison, rougeur, larmoiement, enflure;
- Le nez** – écoulement, éternuements, démangeaison, congestion;
- La gorge** – démangeaisons, enflure, serrement, difficulté à avaler, modification de la voix, voix rauque;
- Les poumons** – toux, respiration bruyante, respiration rapide et difficile, sifflements, essoufflement, douleur ou serrement à la poitrine;
- Le coeur et la circulation** – couleur pâle ou bleutée, perte de conscience, étourdissement, vertige;
- Le système digestif** – nausées, vomissements, douleurs ou crampes, diarrhée;
- Autres** – mal de tête, anxiété, peur de mourir de façon imminente, sentiment de détresse.

PLAN D'INTERVENTION LORS D'UNE RÉACTION ALLERGIQUE

<input type="checkbox"/> Plan individualisé	<input type="checkbox"/> Risque d'anaphylaxie
	<ol style="list-style-type: none">1. Administrez immédiatement l'adrénaline (ÉpiPen® ou Twinject®) dès les premiers symptômes lorsqu'il y a eu ou qu'on soupçonne qu'il y a eu contact avec un allergène. Administrez une deuxième dose après 10-15 minutes ou avant si les symptômes persistent ou s'aggravent.2. Appelez 9-1-1. Dites que l'enfant fait une réaction allergique et demandez une ambulance.3. Rendez-vous à l'hôpital le plus proche, même si les symptômes sont légers ou se sont atténués.4. Communiquez avec une personne à aviser en cas d'urgence.

MÉDICATION

Médicament	Date de péremption	Dose	Où le trouver	Quand le donner

GESTION DE L'ALLERGÈNE

À la maison

- L'aliment ne rentre pas à la maison
- On le cuisine, MAIS n'est pas donné à (*nommer l'enfant*)

Au service de garde

- Retirer l'aliment du groupe
- Servir l'aliment dans le groupe, mais pas à (*nommer l'enfant*)
- Réintégrer l'aliment dans le groupe (date : _____)

Signature du parent : _____ Date : _____

Dernière mise à jour : _____



CERTIFICAT MÉDICAL : RÉACTIONS ALIMENTAIRES (SVP écrire lisiblement)

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

RECOMMANDATIONS MÉDICALES (à remplir par le médecin)

Je recommande d'éviter les éléments suivants :

Cochez s'il s'agit (A) d'allergie, (IA) d'intolérance alimentaire ou de (MP) mesure préventive.

Aliments		Réactions
A	<input type="checkbox"/> IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/> IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/> IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____

Médicaments		Réactions
A	<input type="checkbox"/> IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/> IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/> IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____

Environnement		Réactions
A	<input type="checkbox"/> IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/> IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____
A	<input type="checkbox"/> IA <input type="checkbox"/> MP <input type="checkbox"/>	_____

SYMPTÔMES À SURVEILLER (COCHEZ)

- La peau** – démangeaison, sensation de chaleur et rougeur, urticaire, enflure;
- Les yeux** – démangeaison, rougeur, larmoiement, enflure;
- Le nez** – écoulement, éternuements, démangeaison, congestion;
- La gorge** – démangeaisons, enflure, serrement, difficulté à avaler, modification de la voix, voix rauque;
- Les poumons** – toux, respiration bruyante, respiration rapide et difficile, sifflements, essoufflement, douleur ou serrement à la poitrine;
- Le cœur et la circulation** – couleur pâle ou bleutée, perte de conscience, étourdissement, vertige;
- Le système digestif** – nausées, vomissements, douleurs ou crampes, diarrhée;
- Autres** – mal de tête, anxiété, peur de mourir de façon imminente, sentiment de détresse.

SUITE AU VERSO

PLAN D'INTERVENTION LORS D'UNE RÉACTION ALLERGIQUE EN MILIEU DE GARDE

<input type="checkbox"/> Plan individualisé	<input type="checkbox"/> Protocole pour risque d'anaphylaxie
<input type="checkbox"/> Voir feuille annexée <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	<p>1. Administrez immédiatement l'adrénaline (ÉpiPen® ou Twinject®) dès les premiers symptômes lorsqu'il y a eu ou qu'on soupçonne qu'il y a eu contact avec un allergène.</p> <p>Administrez une deuxième dose après 10-15 minutes ou avant si les symptômes persistent ou s'aggravent.</p> <p>2. Appelez 9-1-1. Dites que l'enfant fait une réaction allergique et demandez une ambulance.</p> <p>3. Rendez-vous à l'hôpital le plus proche, même si les symptômes sont légers ou se sont atténués.</p> <p>4. Communiquez avec une personne à aviser en cas d'urgence.</p>

PRESCRIPTION MÉDICALE

Médicament	Dose	Voie d'administration	Quand le donner
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Port du bracelet médical recommandé : Oui Non

Disponibilité de l'auto-injecteur recommandée : Oui Non

Nom du médecin : _____

Date : _____

Signature : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____



FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

Nom et prénom de l'enfant : _____

Diagnostic : _____

Éducatrice titulaire : _____

Groupe : _____

Médicament _____

Dose _____

Voie d'administration _____

Durée du traitement _____

Date de péremption _____

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE

Père :

NOM _____

TÉLÉPHONE 1 _____

TÉLÉPHONE 2 _____

Mère :

NOM _____

TÉLÉPHONE 1 _____

TÉLÉPHONE 2 _____

Autre :

NOM _____

TÉLÉPHONE 1 _____

TÉLÉPHONE 2 _____

NE PAS HÉSITER À ADMINISTRER LA MÉDICATION ET À APPELER LES SERVICES D'URGENCE IMMÉDIATEMENT AVANT DE REJOINDRE LES PARENTS OU LA PERSONNE-RESSOURCE.

AUTORISATION DE TRAITEMENT

Je, soussigné, _____ parent de _____ autorise le personnel éducateur, le personnel administratif ou le personnel de soutien du CPE Fleur de soleil à administrer à mon enfant la médication précisée sur cette fiche, selon le dosage précisé, que nous fournissons avec la prescription médicale appropriée ou sa photocopie.

Signature du parent _____ Date _____